DOSSIER DE PRESSE

Mulhouse

Assemblée plénière de fin de mandat du Conseil municipal des enfants

Jeudi 5 juillet - 9h45

Auditorium du Conservatoire Huguette Dreyfus

Conseil Municipal des Enfants

CONTACT PRESSE

Léa MASCHA

03 89 32 59 92 / 06 18 98 69 83

lea.mascha@mulhouse-alsace.fr

@Mulhouse_presse

mulhouse.fr/fr/espace-presse/

SOMMAIRE

Présentation des projets du Conseil municipal des enfants p. 4

Présentation du Conseil municipal des enfants p. 5

L'Action citoyenne s'inscrit dans la politique Jeunesse de la Ville p. 6

Élus en novembre 2016, les 56 enfants du Conseil municipal des enfants voient leur mandat toucher à sa fin.

Ils se réunissent une dernière fois en assemblée plénière, afin de présenter toutes les actions effectuées au cours des dix-huit mois de mandat, à Madame le Maire, à Chantal Risser et à sept classes des écoles mulhousiennes Victor Hugo, Wagner, Norfeld, Freinet, Brossolette et ABCM.

Aujourd'hui, jeudi 5 juillet 2018, Michèle Lutz, Maire de Mulhouse et Chantal Risser, Adjointe au maire déléguée à l'Education et à l'Enfance seront présentes pour échanger avec les conseillers enfants, remettre des diplômes de premiers secours et clôturer la dernière assemblée plénière de fin de mandat du Conseil municipal des enfants, à l'auditorium du Conservatoire Huguette Dreyfus.

Présentation des projets du Conseil municipal des enfants

L'assemblée plénière de fin de mandat réunit tous les conseillers enfants une dernière fois, afin qu'ils présentent leurs projets effectués tout au long de leurs dix-huit mois de mandat.

La présentation se fera sous la forme d'un journal télévisé. Deux enfants joueront le rôle de journalistes reporters. L'émission comporte trois parties :

- Présentation projetée de la premiere année de mandat :

  - les élections et la première matinée de travail;
  - les projets communs aux quatre commissions : jeu Memory sur la citoyenneté, participation au temps éducatif et enquête sur le rythme scolaire;
  - la formation citoyenne : rencontre Unicef68, séjour citoyen à Paris, enquête droits des enfants et formation PSC1.

- Remise aux conseillers enfants des diplômes PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) par Chantal RISSER et l'organisme UDPS68.

- Présentation des projets des 4 commissions thématiques avec projection en simultané et présentation animée par les enfants sous forme de saynètes.

  - Commission Environnement : saynète sur la biodiversité – Fabrication et installation des nichoirs et de l'hôtel à insectes dans les parcs/squares de Mulhouse.
  - Commission Prévention : saynète sur les opérations stationnement gênant menées devant les écoles.
  - Commission Solidarité : présentations de la fresque réalisée à l'occasion d'UNIDAY 2017, de la rencontre avec l'association « Les Blanchettes » (Handicap visuel) et du livre de contes tactiles (les histoires sont traduites en braille et les dessins sont en reliefs) qui est remis officiellement par les enfants, à Madame le Maire, Michèle LUTZ.
  - Commission Vie à l'école : présentations du P'tit Journal du Conseil municipal des enfants et du slam sur le harcèlement scolaire.

Madame le Maire échangera avec les enfants à l'issue de la présentation.

Présentation du Conseil municipal des enfants

Créé en 1989, le Conseil municipal des enfants est un lieu de rencontres et de dialogues entre la municipalité et les enfants de la ville.

Il permet aux enfants :

- de se former à la citoyenneté,
- de participer à la vie de sa Ville,
- d'être sensibilisés aux valeurs citoyennes et à celles de l'engagement.

Il se compose de 56 enfants, élus par leurs camarades des classes de CM1 des écoles élémentaires (publiques et privées) de Mulhouse.

Élus pour 18 mois, ils représentent tous les enfants mulhousiens auprès de la municipalité. Ils s'engagent dans les activités proposées par la Ville et s'investissent dans des projets citoyens pour améliorer la vie des enfants à Mulhouse.

Les prochaines élections se tiendront en novembre 2018. Pour intégrer le conseil des enfants, il faut être élève en classe de CM1, résider à Mulhouse et faire partie d'une école élémentaire privée ou publique mulhousienne.

Les candidats disposent de deux semaines pour organiser leurs campagnes électorales. Ils sont élus par leurs camarades de CM1.

Chaque conseiller enfant intègre une des 4 commissions thématiques en fonction de ses préoccupations et intérêts (thématiques définies par les jeunes élus en début de mandat).

Toutes les commissions se réunissent une fois par semaine, le mercredi après-midi ou le vendredi soir. Pendant les séances, les enfants réfléchissent, mettent en place et réalisent des projets en lien avec le thème et les problématiques associées.

Le Conseil municipal des enfants est porté par le Service jeunesse et centres sociaux du Pôle Sports et Jeunesse.

L'Action citoyenne s'inscrit dans la politique Jeunesse de la Ville

L'Action citoyenne Jeunesse s'inscrit pleinement dans la politique menée par la Ville de Mulhouse en matière de citoyenneté et de démocratie participative.

Elle concerne donc tout particulièrement les jeunes et les enfants à travers le Conseil de Jeunes (14 à 23 ans), le Conseil des Ados (de 11 à 13 ans) ainsi que le Conseil Municipal des Enfants (CM1).

Ces dispositifs d'apprentissage et d'engagement citoyen sont mis en place dans une perspective de durée, de continuité et d'extension vers le plus grand nombre permettant à la jeunesse mulhousienne de s'exprimer et d'agir au sein de ces instances créées à leur intention.

Ces dispositifs :

- témoignent d'une volonté de donner toute sa place à la jeunesse, de la consulter, de l'associer, de la responsabiliser et de la valoriser,
- offrent un itinéraire éducatif et de construction de la personnalité à travers valeurs et sens de l'implication,
- favorisent la cohésion sociale et le « vivre ensemble »,
- mettent à disposition lieux d'expressions et d'actions, afin que les jeunes disposent de moyens pour incarner pleinement une force de propositions et de dialogue avec les élus locaux et les représentants des services de la Collectivité.

Avec un peu plus de 42 % de la population âgée de moins de 30 ans, Mulhouse figure parmi les plus jeunes des grandes villes de France. Cet atout impose de préparer au mieux cette jeunesse à devenir les adultes impliqués de demain.

Les trois axes directeurs de la politique Jeunesse mulhousienne se traduisent par la volonté :

- de donner le goût de la découverte et favoriser l'épanouissement des enfants (l'enfance-3/11 ans),
- de participer à la construction de la personnalité, du rapport à soi, à l'autre et au groupe, à la collectivité et de prévenir la culture d'opposition (l'adolescence - 12/15 ans),
- d'accompagner vers l'autonomie et l'emploi (le passage à l'âge adulte - 16 ans à 25 ans).

Ces trois axes participent de la fierté de l'identité mulhousienne et accompagnent l'ambition d'un positionnement citoyen de la jeunesse.

La politique Jeunesse menée dans le cadre de l'Action citoyenne a pour objectif d'impliquer les enfants et les jeunes en matière de participation et d'engagement. Cette dynamique a conduit au développement de relations partenariales fortes et renouvelées, notamment avec l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'enfants et de jeunes), L'UNICEF France (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance), Ville Amies des Enfants et le réseau local institutionnel et associatif.

Nombres d'actions citoyennes portées dans ce cadre par de jeunes Mulhousiens ont obtenu une reconnaissance nationale dont tout récemment le 1er prix Conseils de jeunes Cap'Com / Anacej et le prix des jeunes citoyens de l'Association Nationale des Conseils d'enfants et de Jeunes.